

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L'AISNE

4 bis Avenue Gustave Eiffel – 02400 Château-Thierry

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

oOo

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-sept le 25 Avril à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Marcel CHATELAIN, Président.

Membres en exercice : 33 titulaires - 12 suppléants	Résultats du vote :
Délégués présents : 25 délégués (19 titulaires – 6 suppléants)	Voix Pour : 25
Dont membres votants à voix délibérative : 25 délégués	Voix contre : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 14 Avril 2017	Abstention : 0

Membres présents :

Titulaires : Mme Tétard, Mr P. Simon, Mme Fargette, Mr Stanislawski, Mr Pilière, Mr Gebka, Mr Saroul, Mr Godeau, Mr Chatelain, Mr Conversat, Mme Boudoux, Mr Mathis, Mr Jacquin, Mr Petel, Mr Bandry, Mr Girardin, Mme Triconnet, Mr Bereaux, Mr Bouvry.

Suppléants : Mr Marquigny, Mme Philippon, Mr Delahaye, Mr Frex, Mr Martinet, Mme Van Landeghem.

Membres absents excusés : Mr Krabal, Mme Bonneau, Mr Fosset, Mr Lauweryns, Mr Dazard, Mr Dussaussoy, Mr Coppeaux, Mr Picavet, Mr Lantoin, Mr Paudière.

Membres absents (titulaires et suppléants): Mr Magnier, Mme Simon, Mr Morellon, Mr Cottez, Mr Jacquet, Mr Marinel, Mr Agron, Mr Lequeux, Mr Trabuc, Mr Freudenreich.

Assistaient également à la séance : Mr Bourgeois de la Société Véolia Eau.

Le Personnel de l'Usesa : Mr Marginier, Mme Coorevits.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Petel.

Objet : Réhabilitation des réservoirs de Fère en Tardenois et Vézilly :

Avenant N°1 au marché ETANDEX/ SET

N°20170404

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité Syndical que par marché en date du 08 Juin 2016, les travaux de réhabilitation des réservoirs situés sur les communes de Fère en Tardenois et de Vézilly ont été confiés au Groupement ETANDEX / SET (Saclay 91).

Il présente le projet d'avenant N°1 motivé par la nécessité de procéder au traitement intégral des parois du réservoir de Fère en Tardenois. Le montant de l'avenant s'élève à 42 116.30 € hors taxes,

Les membres du Comité Syndical, entendu l'exposé du Président,

- Vu l'avis favorable de la commission d'examen des offres en réunion du 13 Avril 2017,

- **DECIDENT**, après en avoir délibéré,

- D'ADOPTER l'avenant N°1 au marché de réhabilitation des réservoirs de Fère en Tardenois et de Vézilly confié au Groupement ETANDEX / SET.

Le marché initial d'un montant de 284 276.85 € hors taxes est ainsi porté avec avenant au montant de 326 393.15 € hors taxes soit 391 671.78 € T.T.C

- D'AUTORISER le Président à signer cet avenant, à en effectuer la liquidation et le mandatement des dépenses,

- DE SOLLICITER pour cet avenant, les subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Départemental de l'Aisne.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20170425-20170404-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/04/2017

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Marcel CHATELAIN

